UNE AGRICULTURE EN MUTATION

La France de la Belle Epoque se caractérise par son **essor économique** qui fait suite à la période de repli dite **"grande dépression"**.

A cette époque, l'Eure-et-Loir est déjà un département d'agriculture extensive. En 1892, si les **exploitations parcellaires** sont majoritaires, elles ne représentent que 21,1 % de la surface totale cultivée, tandis que près de la moitié des terres relèvent d'**exploitations de plus de 50 ha** : ainsi, dans le canton d'Orgères, 5 % des fermes dépassent 100 ha et exploitent près de 44 % des terres.

Arch. dép. Eure-et-Loir, 32 Fi 1198 (fonds Lailler)

Arch. dép. Eure-et-Loir, 32 Fi 1189 (fonds Lailler)

Arch. dép. Eure-et-Loir, 39 Fi 4 B 54 (fonds Nessler)

Arch. dép. Eure-et-Loir, 32 Fi 1202 (fonds Lailler)

Arch. dép. Eure-et-Loir, 32 Fi 3640 (fonds Lailler)

Ces exploitations cultivent majoritairement du **blé** et de **l'avoine**, et leur productivité augmente tandis que leurs prix sont relativement stables.

Le département connaît la **crise agricole des années 1880-1890** avec la concurrence des produits étrangers, insuffisamment taxés en France, provoquant le mécontentement des cultivateurs. Ces derniers revendiquent l'instauration de **droits de douane** qui aboutissent à la mise en place des **tarifs Méline en 1892**, mettant fin au libre-échange au profit d'un régime protectionniste.

Jusqu'en **1914**, la **production agricole augmente**, les **terres incultes reculent** et **l'élevage connaît un second souffle** avec l'introduction des **prairies** et des **plantes fourragères** dans les assolements, ainsi que par les encouragements des agronomes qui préconisent l'usage du **fumier** dans l'enrichissement des sols.

En Eure-et-Loir, la seule crise agricole réellement tangible est celle de la **vigne**, suite à l'apparition du **phylloxéra en 1876**, qui ne représente plus qu'une infime partie des terres cultivées en **1914**.